



Rapprocher les jeunes et les entreprises

Le club des jeunes talents de Plaine Commune

Programme d'accompagnement individualisé et intensif de jeunes demandeurs d'emploi, le Club des jeunes talents de Plaine Commune s'attache à lever les freins d'accès à l'emploi. La démarche, qui s'appuie sur un réseau d'une centaine d'entreprises locales, fait tomber les barrières entre acteurs institutionnels de l'emploi et acteurs privés.

LE CONTEXTE

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE ET DES JEUNES QUI NE TROUVENT PAS LEUR PLACE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le territoire de Plaine Commune compte environ 410 000 habitants, dont 37 % de jeunes de moins de 25 ans et connaît un **développement économique important**, avec 35 000 entreprises implantées et l'installation de grands groupes (SFR, ORANGE, VEOLIA, etc.). Toutefois, ce tissu d'entreprises profite peu aux jeunes du territoire : **le taux de chômage des jeunes à Plaine Commune s'élève à 38 %**.

En 2011, déjà mobilisées sur un projet d'insertion dans le cadre de l'ouverture du centre commercial Millénaire à Aubervilliers, les entreprises Icade et Klépierre ont souhaité poursuivre leur engagement en faveur de l'emploi local.

C'est dans ce contexte que l'association 100 Chances 100 Emplois a été sollicitée par Plaine Commune, Icade et Klépierre. **L'action 100 Chances 100 Emplois, aujourd'hui rebaptisée « Club des jeunes talents », a ainsi été lancée à Plaine Commune en 2011.**

Le programme 100 Chances 100 Emplois à l'échelle nationale



Si le programme 100 Chances 100 Emplois a été créé en 2004 par Schneider Electric, c'est l'association nationale 100 Chances 100 Emplois, regroupant de grands groupes, qui l'anime depuis 2008. L'association a pour mission de lancer le dispositif dans les différents bassins d'emploi, d'animer le réseau national et de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Aujourd'hui, l'action est déployée dans vingt-neuf bassins d'emplois, dont Aubervilliers-Saint-Denis, Rueil-Nanterre et Nemours-Montereau en Île-de-France. Depuis 2004, environ 4 500 jeunes ont été accompagnés dans le cadre de 100 Chances 100 Emplois.

L'ACTION

UN COACHING PERSONNALISÉ EFFECTUÉ PAR DES ENTREPRISES LOCALES

L'action 100 Chances 100 Emplois consiste, sur un bassin d'emploi, à accompagner de manière individualisée des jeunes en recherche d'emploi, en impliquant les entreprises locales. A Plaine Commune, l'action a depuis pris le nom de « Club des jeunes talents ». L'action se décline en quatre phases :

1/ Dix jeunes, repérés par Plaine Commune, **sont sélectionnés sur la base de leur motivation et d'un projet professionnel clair**, à l'issue d'une réunion d'information collective.

2/ Ces jeunes participent ensuite à une **semaine de coaching intensif**, appelée « sas ». Des simulations d'entretien, séances de théâtre, ateliers leur apprenant à utiliser les réseaux sociaux professionnels et à réaliser un CV vidéo les outillent pour leur recherche d'emploi. La semaine est ponctuée par **deux rencontres avec les entreprises**, le lundi et le vendredi, qui mesurent les progrès effectués.

3/ A l'issue de la semaine de coaching, **un déjeuner RH regroupant des cadres d'entreprise** est organisé. Les jeunes présentent leur projet professionnel et prennent contact avec les entreprises, qui travaillent ensemble à lever les freins à l'emploi et à trouver des solutions de parcours.

Le financement du Club des jeunes talents



La pérennité de l'action dépend fortement de la recherche régulière de financements, qui demande flexibilité et volontarisme. Aujourd'hui, ce sont les fonds de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ), attachés au Fonds Social Européen (FSE), qui financent à 92 % le programme. Les 8 % restants incombent à la Maison de l'Emploi de Plaine Commune. Le financement est de 150 000 euros sur deux ans et couvre un poste de chargé de mission, les déjeuners d'entreprises, l'organisation des visites, afterworks et salons. Il faut ainsi compter sur 2 000 euros pour l'accompagnement d'un jeune.

3/ Afin de maintenir cette dynamique, les jeunes participent à de **multiples temps de rencontre avec les entreprises dans les mois suivants** ; « afterwork » (temps de rencontre informel après la journée de travail), visites d'entreprises, salons professionnels.

Un cercle pérenne d'une centaine d'entreprises de secteurs variés et d'acteurs institutionnels et associatifs accompagne ainsi les jeunes bénéficiant de l'action. Ce cercle est co-animé par un « pilote emploi », la Maison de l'Emploi de Plaine Commune, et par deux « pilotes entreprises », Icade et Klépierre, à l'origine du projet. L'action est portée depuis son lancement par les mêmes personnes, Frédéric Coste pour Plaine Commune et Olivier Guillouet pour Icade, ce qui fait sa force et explique sa stabilité.

LES ENJEUX LA RENCONTRE ENTRE LES JEUNES ET LES ENTREPRISES

La mise en relation des jeunes et des entreprises locales est cruciale pour **lever les freins qui rendent difficile l'accès à l'emploi** : manque de réseau professionnel, faible connaissance du marché du travail et des codes de l'entreprise, faible niveau de qualification ou expérience professionnelle insuffisante, voire discrimination à l'embauche. Pour participer au programme, les jeunes doivent ainsi être « éloignés de l'emploi mais employables », souligne Frédéric Coste. L'action permet donc en partie de rétablir l'égalité des chances, tout en contribuant au développement économique du territoire.

« Je ne sais pas comment coacher un jeune tout seul. Par contre, si nous sommes plusieurs et accompagnés, le coaching est beaucoup plus facile et agréable. »

Olivier GUILLOUET,

directeur aménagement d'ICADE et pilote entreprise du Club des jeunes talents

Coachés par des cadres, les jeunes **appréhendent le monde de l'entreprise, se rendent visibles sur le marché du travail et construisent leur réseau.** Ils apprennent ainsi à argumenter et présenter leur projet professionnel, à expliciter leurs compétences et à élargir leurs horizons.

Les jeunes, suivis jusqu'à leur entrée dans le monde du travail, constituent par la suite un « **cercle d'Alumni** » (cercle des anciens) informel. Ils prennent le relais et épaulent les jeunes nouvellement entrés dans le dispositif.

LE BILAN

50 jeunes sont accompagnés chaque année, à raison de cinq semaines de coaching de dix jeunes par an. 40 % des jeunes accompagnés ont un niveau BAC ou infra-BAC, 30 % ont un niveau BAC+2 et 30 % ont un niveau Master 1/Master 2. **Le taux de sorties positives dans les trois mois, en CDI, CDD de plus de six mois ou formations professionnalisantes, est de 81 %.** Ainsi, deux cent des jeunes accompagnés ont trouvé un emploi depuis le début du dispositif.

CONTACTS



Frédéric Coste, chargé de mission, Maison de l'Emploi de Plaine Commune et pilote emploi du Club des jeunes talents
frederic.coste@plainecommune.com.fr

Olivier Guillouet, directeur aménagement d'ICADE et pilote entreprises du Club des jeunes talents
olivier.guillouet@icade.fr

Frédéric Boullenger, délégué régional insertion France Nord, association nationale 100 Chances 100 Emplois
frederic.boullenger@schneider-electric.com

La pérennité du réseau d'entreprises



Le Club des jeunes talents repose sur la volonté des entreprises de travailler ensemble pour coacher les jeunes. Parmi les entreprises les plus actives du réseau, on trouve les deux pilotes entreprises, Icade et Klépierre, mais aussi Lapeyre, Saint-Gobain, Veolia, Pum Plastique etc. Les cadres impliqués doivent connaître le monde du travail et les métiers, afin d'être en mesure de conseiller les jeunes sur leur parcours.

Entretenir cette dynamique collective nécessite :

- Une **animation du réseau** de la part de la collectivité, un rôle rempli par le pilote emploi.
- La **rencontre régulière** entre les entreprises, tout en maintenant la souplesse du dispositif et la participation des entreprises sur une base volontaire.
- Une **passation de relais** entre les cadres au sein des entreprises, afin d'assurer la continuité de leur engagement.
- La **fiabilité et la motivation** des jeunes. Frédéric Coste, pilote emploi, rappelle que « le moindre discrédit vis-à-vis de ces entreprises, parce qu'un jeune n'est pas fiable, casserait toute la dynamique ».
- La **valorisation et la mise en visibilité des parcours** et des entrées sur le marché du travail des jeunes, via l'envoi d'une newsletter aux membres du réseau et aux acteurs institutionnels.